



AIKIDO-BIOT

Organise
un stage animé par :

Alain GRASON

7^{ème} DAN

(Takemusu Aiki Intercontinental)

Dimanche 11 Décembre 2016

De 9H00 à 12h30

Ce stage est ouvert à tout pratiquant muni d'une licence en cours de validité, de tout niveau et de toute fédération. (se munir de son passeport de club, Bokken et JO).

Participation financière : 20€

Adresse :

Dojo Municipal de Biot, 3400 route des Dolines,
06410 BIOT

Information :

Erick 0611490610

Cyrille 0614091119

Julie 0662606065

